

ASS AEP BON ACCUEIL

455 Boulevard Jules Michelet

83000 TOULON

SIRET 78316707500010

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2021			31/08/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	35 464	32 236	3 228	6 135
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains (y compris agencés et aménagés terrains)	111 692	108 947	2 745	5 677
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui	3 048 553	2 264 141	784 411	816 790
	Installations techniques, matériel et outillage	720 357	360 867	359 490	408 601
	Autres immobilisations corporelles	1 146 966	845 517	301 449	330 013
	Immobilisations en cours	410 412		410 412	61 666
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	5 473 443	3 611 708	1 861 735	1 628 881
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 461		1 461	1 502
	CREANCES (3)				
	Usagers (familles, élèves)	9 971	2 251	7 720	7 269
	Personnel et organismes sociaux	1 919		1 919	1 581
	Etat et autres collectivités publiques	53 000		53 000	
	Autres créances	25 943		25 943	43 057
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	262 818		262 818	216 571	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	80 110		80 110	132 809	
	TOTAL (II)	435 223	2 251	432 971	402 788
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	5 908 665	3 613 959	2 294 706	2 031 669

- (1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/08/2021	31/08/2020
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	- Valeur du patrimoine intégré		
	- Fonds statutaires		
	- Apports sans droit de reprise		
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	821 576	931 270
	Dont <i>Réserves statutaires</i>		
	<i>Réserves pour investissements</i>		
	<i>Réserves de trésorerie</i>		
	<i>Autres réserves</i>	821 576	931 270
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(217 639)	(109 694)
TOTAL DES FONDS PROPRES	603 937	821 576	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
- Apports avec droit de reprise			
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	109 616	78 858	
Dont <i>Subventions d'équipement</i>	222 426	212 502	
<i>Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement</i>			
<i>Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires</i>			
<i>Autres subventions d'investissement</i>	(112 810)	(133 644)	
Droits des propriétaires			
TOTAL DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	109 616	78 858	
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS (I)	713 553	900 434	
PROVISIONS	Provisions pour risques	104 323	89 241
	Provisions pour pensions et obligations similaires		
	Provisions pour gros entretien		
	Autres provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)	104 323	89 241	
<small>Fonds déduits</small>	TOTAL DES FONDS DEDES (III)		
DETTES (1)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	817 419	538 213
	Avances et acomptes reçus des usagers	12 780	14 260
	Dettes fournisseurs	417 187	314 123
	Dettes fiscales et sociales	79 634	99 439
	Dettes sur immobilisations		17 620
	Autres dettes	149 756	57 014
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DES DETTES (IV)	1 476 830	1 041 994
	Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	2 294 706	2 031 669	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(217 638,87)	(109 694,29)	
(1) Dont à moins d'un an	876 732	593 489	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2021

31/08/2020

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Participation des familles	1 872 839	1 592 695
	Participation de l'Etat et des collectivités publiques	1 029 262	996 978
	Ventes de produits et marchandises, travaux, études	52 057	50 387
	Produits des activités annexes	221 869	230 485
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	145 266	99 969
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	11 579	42 632
	Autres produits de gestion courante	82 308	49 700
Total des produits d'exploitation		3 415 180	3 062 846
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock	50 851	43 974
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	822 672	693 448
	Autres charges externes	931 720	876 660
	Impôts, taxes et versements assimilés	115 363	83 403
	Salaires et traitements	1 119 207	1 050 087
	Charges sociales	395 188	368 339
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations	345 929	326 009
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant	2 251	6 978
	Dotations aux provisions	15 416	14 021
	Autres charges de gestion courante	22 321	18 926
	Total des charges d'exploitation		3 820 917
RESULTAT D'EXPLOITATION		(405 737)	(418 999)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2021

31/08/2020

		31/08/2021	31/08/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		(405 737)	(418 999)
Opéra. comm.	Remboursement des frais sur opérations faites en commun Quote-part des frais sur opérations faites en commun	153 106	148 041
PRODUITS FINANCIERS	De participations De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	873	6 352
Total des produits financiers		873	6 352
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 890	3 687
Total des charges financières		3 890	3 687
RESULTAT FINANCIER		(3 018)	2 665
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(255 649)	(268 292)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	13 517 22 242	130 370 21 250
Total des produits exceptionnels		35 759	151 620
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		35 759	151 620
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		3 604 918	3 368 860
TOTAL DES CHARGES		3 822 557	3 478 554
EXCEDENT ou DEFICIT		(217 639)	(109 694)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Contributions reçues Bénévolat Prestations en nature Dons en nature Emplois des contributions reçues Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Désignation de l'association : AEP BON ACCUEIL

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021 dont le total est de 2 294 706 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 604 918 euros et un total charges de 3 822 557 euros, dégageant ainsi un résultat de -217 639 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la nature de ses immobilisations, la société n'a pas été en mesure d'identifier de composants significatifs.
- La société ne prévoit pas de céder ses immobilisations avant l'achèvement de leur durée de vie. La durée d'utilisation correspond en pratique aux durées d'usage qui étaient antérieurement pratiquées.
- La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur utilisation étant, pour la quasi-totalité de celle-ci, non significative ou difficilement chiffrable, elle n'a pas été prise en compte.

S'agissant de matériel d'occasion, les immobilisations sont amorties sur une courte durée.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires)..

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Terrains et aménagements : 50 ans
- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Etat exprimé en euros

Impact de la pandémie de Covid-19 dans les comptes de l'AEP BON ACCUEIL

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a entraîné la fermeture de l'établissement durant la période de confinement, soit du 16/03/20 au 13/05/20.

Les prestations non exécutées prévues dans le plan de facturation annuel (repas non pris et activités non réalisées) ont fait l'objet d'avoirs au profit des familles concernées.

De plus, l'école a dû engager des frais supplémentaires non prévus dans le budget initial :

- Augmentation du coût moyen du repas compte tenu des frais fixes
- Augmentation des frais de nettoyage des locaux
- Acquisition de frais d'équipement "gestes barrières"

A noter, que certaines baisses de ressources sont à relativiser car elles sont en corrélation avec une baisse de charges (frais de voyage, d'organisation, etc...).

Afin de faire face à cette crise, l'association AEP BON ACCUEIL a bénéficié des aides financières de l'Etat suivantes :

- **Indemnité d'activité partielle** sur la période de novembre 2020 et de janvier à mai 2021. Cette indemnité a bénéficié à 5 salariés de l'association pour un montant total de 4 267 €
- **Prêt Garanti par l'Etat (PGE)** à hauteur de 120 000€

L'AEP BON ACCUEIL a sollicité un nouvel emprunt au cours de l'exercice 2020/2021 d'un montant de 300 000€. Le déblocage des fonds a été effectué le 27/08/2021.

La direction de l'AEP BON ACCUEIL ayant mis en place les mesures nécessaires pour faire face à la situation exceptionnelle engendrée par la crise sanitaire, la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

Engagements financiers

Les engagements reçus sont :

- Caution solidaire oeuvres missions DON BOSCO PROVINCE FR : 21 639 €
- Caution solidaire oeuvres missions DON BOSCO PROVINCE FR : 77 745 €
- Caution solidaire de LA NAVARRE : 313 000 €

Les engagements donnés sont :

- Location financière : au 31/08/2021, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 61 414.21 €TTC au titre de la location financière des 8 copieurs.
La fin de cette location financière est le 01/10/2024.
- Location financière : au 31/08/2021, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 4 300.66 €TTC au titre de la location financière des photocopieurs.
La fin de cette location financière est le 01/10/2024.
- Location financière : au 31/08/2021, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 7 043.12 €TTC au titre de la location financière de l'autocommutateur.
La fin de cette location financière est le 01/07/2022.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	33 652		1 812			35 464
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 652		1 812			35 464
CORPORELLES						
Terrains	111 692					111 692
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui	33 318					33 318
instal. agencet aménagement	2 888 140		127 095			3 015 235
Instal technique, matériel outillage industriels	707 613		12 743			720 357
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	12 924					12 924
Matériel de bureau, informatique et mobilier	789 949		31 144			821 093
Emballages récupérables et divers	257 958		54 991			312 949
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	61 666		435 317		86 571	410 412
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 863 259		661 291		86 571	5 437 979
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	4 896 911		663 103		86 571	5 473 443

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	27 517	4 719		32 236
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 517	4 719		32 236
CORPORELLES				
Terrains	106 015	2 932		108 947
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	33 318			33 318
instal. agencement aménagement	2 071 350	159 473		2 230 823
Instal technique, matériel outillage industriels	299 012	61 855		360 867
Autres instal., agencement, aménagement divers				
M matériel de transport	2 567	285 557		288 124
M matériel de bureau, mobilier	520 523	(202 765)		317 758
Emballages récupérables et divers	207 728	31 907		239 635
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 240 513	338 959		3 579 472
TOTAL	3 268 030	343 678		3 611 708

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux usagers				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	89 241	15 416	334	104 323
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	89 241	15 416	334	104 323	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes usagers (familles, élèves)	6 978	2 251	6 978	2 251
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 978	2 251	6 978	2 251	
TOTAL GENERAL		96 219	17 667	7 312	106 574
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		17 667	7 312	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds propres				
- Valeur du patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires				
Réserves pour investissements				
Réserves de trésorerie				
Autres réserves	931 270		109 694	821 576
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(109 694)	109 694	225 970	(225 970)
Autres fonds associatifs				
- Apports avec droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisé				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'équipement	212 502	53 000	43 076	222 426
Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amort.				
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires				
Autres subventions d'investissement	(133 644)	43 076	22 242	(112 810)
Droits des propriétaires				
TOTAL	900 434	205 770	400 982	705 222

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Suivi des subventions d'investissement (Loi falloux)

Date	Désignation	Valeur	Taux	Cumul	Dotation	Cumul	VNC
01/09/2011	LOI FALLOUX 2010	47 409	10%	42 669	4 740	47 409	-
01/09/2012	LOI FALLOUX 2011	30 380	10%	24 304	3 038	27 342	3 038
01/09/2017	LOI FALLOUX 2016	2 637	10%	792	264	1 056	1 581
01/09/2017	LOI FALLOUX 2017	16 800	10%	5 040	1 680	6 720	10 080
01/09/2018	LOI FALLOUX 2018	33 200	10%	9 960	3 320	13 280	19 920
01/09/2019	LOI FALLOUX 2019	39 000	10%	7 800	3 900	11 700	27 300
01/09/2021	LOI FALLOUX 2021	53 000	10%	-	5 300	5 300	47 700
	Compte 131300	222 426		90 565	22 242	112 807	109 619

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Créances usagers (familles, élèves)	9 971	9 971	
	Personnel et organismes sociaux	1 919	1 919	
	Etat et autres collectivités publiques	53 000	53 000	
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés	2 686	2 686	
	Autres créances	23 257	23 257	
	Charges constatées d'avances	80 110	80 110	
	TOTAL DES CREANCES		170 944	170 944
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés		2 686		

		31/08/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	817 419	230 101	393 234	194 084
	Emprunts et dettes financières divers				
	Familles ou élèves avances reçues	8 761	8 761		
	Dettes fournisseurs	417 187	417 187		
	Dettes sociales	55 093	55 093		
	Etat et autres collectivités publiques	24 541	24 541		
	Dettes sur immobilisations				
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés	136 495	136 495		
	Autres dettes	4 500	4 500		
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 464 050	876 732	393 234	194 084
Emprunts souscrits en cours d'exercice		420 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		140 795			
Emprunts auprès des confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés		136 495			

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			80 110
Divers		80 110	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			80 110

--

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2021

Total des produits exceptionnels		35 759
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 517
<i>LIBERALITES RECUES</i>	<i>13 037</i>	
<i>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	<i>480</i>	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		22 242
<i>QUOTE-PART REPRISE SUBVT°</i>	<i>22 242</i>	
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		35 759

Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros	31/08/2021	31/08/2020	31/08/2019
Nombre de mois de la période	12	12	12
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	(113 707)	(145 397)	(8 710)
+ Transferts de charges (d'exploitation)	4 267	26 439	
+ Autres produits (d'exploitation)	82 308	49 700	64 867
- Autres charges (d'exploitation)	22 321	18 926	13 929
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	153 106	148 041	148 223
+ Produits financiers	873	6 352	7 287
- Charges financières	3 890	3 687	3 927
+ Produits exceptionnels	13 517	130 370	10 043
- Charges exceptionnelles			5 089
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	114 153	192 892	198 765

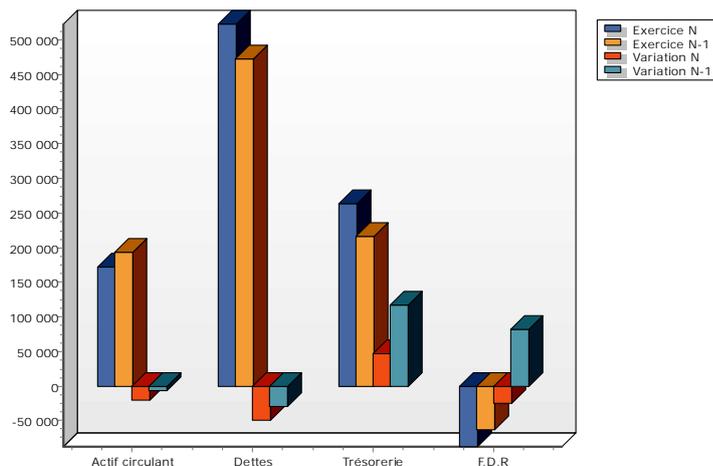
Tableau de Financement

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs brutes

		31/08/2021			31/08/2020
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Familles ou élèves	14 246	9 971	(4 275)	3 096
	Autres créances	178 949	162 434	(16 515)	(9 495)
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	193 195	172 405	(20 790)	(6 399)
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	314 123	417 187	(103 064)	8 644
	Fournisseurs d'immobilisations	17 620		17 620	(3 920)
	Autres dettes	141 185	105 675	35 510	(34 435)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	472 928	522 862	(49 933)	(29 711)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(279 733)	(350 457)	(70 724)	(36 110)
TRESORERIE	Disponible	216 571	262 818	46 247	117 385
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	216 571	262 818	46 247	117 385
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		(63 163)	(87 639)	(24 477)	81 275

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/08/2021	31/08/2020	%	%	31/08/2021	31/08/2020	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	10 800	10 800	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	10 800	10 800	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	10 800	10 800	100,00	100,00				

**ASSOCIATION
A.E.P. BON ACCUEIL**

**455, Boulevard Jules MICHELET
83000 TOULON**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Période du 1/09/2020 au 31/08/2021



Frédéric DE ANGELIS
Commissaire aux comptes
inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Expert comptable diplômé
Licencié ès Sciences Economiques
Diplômé d'Etudes Supérieures en Management
de l'Université de Toulon et du Var

F.D.A.
S.A.S. au capital de 2 000 €
Société de commissaires aux comptes
inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence



ASSOCIATION AEP BON ACCUEIL

455, boulevard Jules Michelet
BP 1414
83056 TOULON CEDEX

SIREN : 783 167 075

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE DU 1/09/2020 AU 31/08/2021

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « AEP BON ACCUEIL » relatifs à l'exercice clos le 31/08/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association « AEP BON ACCUEIL » à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2020 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant la continuité d'exploitation au regard du contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Conformément au paragraphe « Principes et conventions générales » de l'annexe comptable, les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Nous avons également apprécié l'incidence de la crise sanitaire et les principaux postes comptables impactés par le Covid-19 présenté dans le paragraphe « faits caractéristiques » de l'annexe comptable et notamment l'incidence des frais supplémentaires relatifs aux frais fixes de la société de restauration sur le coût moyen du repas, l'augmentation des frais de nettoyage des locaux et d'équipement « gestes barrières ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels



Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association « AEP BON ACCUEIL » à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il

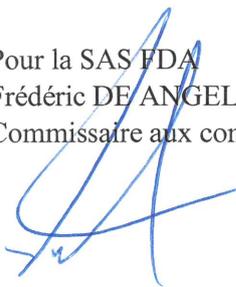


attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Valette du Var,
Le 1^{er} décembre 2021

Pour la SAS FDA
Frédéric DE ANGELIS
Commissaire aux comptes



ASS AEP BON ACCUEIL

455 Boulevard Jules Michelet

83000 TOULON

SIRET 78316707500010

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2021			31/08/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	35 464	32 236	3 228	6 135
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains (y compris agencés et aménagés terrains)	111 692	108 947	2 745	5 677
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui	3 048 553	2 264 141	784 411	816 790
	Installations techniques, matériel et outillage	720 357	360 867	359 490	408 601
	Autres immobilisations corporelles	1 146 966	845 517	301 449	330 013
	Immobilisations en cours	410 412		410 412	61 666
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	5 473 443	3 611 708	1 861 735	1 628 881	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 461		1 461	1 502
	CREANCES (3)				
	Usagers (familles, élèves)	9 971	2 251	7 720	7 269
	Personnel et organismes sociaux	1 919		1 919	1 581
	Etat et autres collectivités publiques	53 000		53 000	
	Autres créances	25 943		25 943	43 057
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	262 818		262 818	216 571	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	80 110		80 110	132 809	
TOTAL (II)	435 223	2 251	432 971	402 788	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	5 908 665	3 613 959	2 294 706	2 031 669	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2021

31/08/2020

		31/08/2021	31/08/2020
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	- Valeur du patrimoine intégré		
	- Fonds statutaires		
	- Apports sans droit de reprise		
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	821 576	931 270
	Dont <i>Réserves statutaires</i>		
	<i>Réserves pour investissements</i>		
	<i>Réserves de trésorerie</i>		
	<i>Autres réserves</i>	821 576	931 270
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(217 639)	(109 694)
TOTAL DES FONDS PROPRES	603 937	821 576	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
- Apports avec droit de reprise			
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	109 616	78 858	
Dont <i>Subventions d'équipement</i>	222 426	212 502	
<i>Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement</i>			
<i>Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires</i>			
<i>Autres subventions d'investissement</i>	(112 810)	(133 644)	
Droits des propriétaires			
TOTAL DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	109 616	78 858	
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS (I)	713 553	900 434	
PROVISIONS	Provisions pour risques	104 323	89 241
	Provisions pour pensions et obligations similaires		
	Provisions pour gros entretien		
	Autres provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)	104 323	89 241	
Fonds déduits	TOTAL DES FONDS DEDIES (III)		
DETTES (1)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	817 419	538 213
	Avances et acomptes reçus des usagers	12 780	14 260
	Dettes fournisseurs	417 187	314 123
	Dettes fiscales et sociales	79 634	99 439
	Dettes sur immobilisations		17 620
	Autres dettes	149 756	57 014
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (IV)	1 476 830	1 041 994	
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	2 294 706	2 031 669	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(217 638,87)	(109 694,29)	
(1) Dont à moins d'un an	876 732	593 489	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2021

31/08/2020

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Participation des familles	1 872 839	1 592 695
	Participation de l'Etat et des collectivités publiques	1 029 262	996 978
	Ventes de produits et marchandises, travaux, études	52 057	50 387
	Produits des activités annexes	221 869	230 485
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	145 266	99 969
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	11 579	42 632
	Autres produits de gestion courante	82 308	49 700
	Total des produits d'exploitation	3 415 180	3 062 846
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock	50 851	43 974
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	822 672	693 448
	Autres charges externes	931 720	876 660
	Impôts, taxes et versements assimilés	115 363	83 403
	Salaires et traitements	1 119 207	1 050 087
	Charges sociales	395 188	368 339
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations	345 929	326 009
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant	2 251	6 978
	Dotations aux provisions	15 416	14 021
	Autres charges de gestion courante	22 321	18 926
		Total des charges d'exploitation	3 820 917
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(405 737)	(418 999)



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2021

31/08/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		(405 737)	(418 999)
Opéra. comm.	Remboursement des frais sur opérations faites en commun Quote-part des frais sur opérations faites en commun	153 106	148 041
PRODUITS FINANCIERS	De participations De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	873	6 352
	Total des produits financiers	873	6 352
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 890	3 687
	Total des charges financières	3 890	3 687
	RESULTAT FINANCIER	(3 018)	2 665
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(255 649)	(268 292)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	13 517 22 242	130 370 21 250
	Total des produits exceptionnels	35 759	151 620
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	35 759	151 620
	Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	3 604 918	3 368 860
	TOTAL DES CHARGES	3 822 557	3 478 554
	EXCEDENT ou DEFICIT	(217 639)	(109 694)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Contributions reçues Bénévolat Prestations en nature Dons en nature Emplois des contributions reçues Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Désignation de l'association : AEP BON ACCUEIL

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021 dont le total est de 2 294 706 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 604 918 euros et un total charges de 3 822 557 euros, dégageant ainsi un résultat de -217 639 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la nature de ses immobilisations, la société n'a pas été en mesure d'identifier de composants significatifs.
- La société ne prévoit pas de céder ses immobilisations avant l'achèvement de leur durée de vie. La durée d'utilisation correspond en pratique aux durées d'usage qui étaient antérieurement pratiquées.
- La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur utilisation étant, pour la quasi-totalité de celle-ci, non significative ou difficilement chiffrable, elle n'a pas été prise en compte.

S'agissant de matériel d'occasion, les immobilisations sont amorties sur une courte durée.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires)..

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Terrains et aménagements : 50 ans
- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Etat exprimé en euros

Impact de la pandémie de Covid-19 dans les comptes de l'AEP BON ACCUEIL

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a entraîné la fermeture de l'établissement durant la période de confinement, soit du 16/03/20 au 13/05/20.

Les prestations non exécutées prévues dans le plan de facturation annuel (repas non pris et activités non réalisées) ont fait l'objet d'avoirs au profit des familles concernées.

De plus, l'école a dû engager des frais supplémentaires non prévus dans le budget initial :

- Augmentation du coût moyen du repas compte tenu des frais fixes
- Augmentation des frais de nettoyage des locaux
- Acquisition de frais d'équipement "gestes barrières"

A noter, que certaines baisses de ressources sont à relativiser car elles sont en corrélation avec une baisse de charges (frais de voyage, d'organisation, etc...).

Afin de faire face à cette crise, l'association AEP BON ACCUEIL a bénéficié des aides financières de l'Etat suivantes :

- **Indemnité d'activité partielle** sur la période de novembre 2020 et de janvier à mai 2021. Cette indemnité a bénéficié à 5 salariés de l'association pour un montant total de 4 267 €.
- **Prêt Garanti par l'Etat (PGE)** à hauteur de 120 000€.

L'AEP BON ACCUEIL a sollicité un nouvel emprunt au cours de l'exercice 2020/2021 d'un montant de 300 000€. Le déblocage des fonds a été effectué le 27/08/2021.

La direction de l'AEP BON ACCUEIL ayant mis en place les mesures nécessaires pour faire face à la situation exceptionnelle engendrée par la crise sanitaire, la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

Engagements financiers

Les engagements reçus sont :

- Caution solidaire oeuvres missions DON BOSCO PROVINCE FR : 21 639 €
- Caution solidaire oeuvres missions DON BOSCO PROVINCE FR : 77 745 €
- Caution solidaire de LA NAVARRE : 313 000 €

Les engagements donnés sont :

- Location financière : au 31/08/2021, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 61 414.21 € TTC au titre de la location financière des 8 copieurs.

La fin de cette location financière est le 01/10/2024.

- Location financière : au 31/08/2021, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 4 300.66 € TTC au titre de la location financière des photocopieurs.

La fin de cette location financière est le 01/10/2024.

- Location financière : au 31/08/2021, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 7 043.12 € TTC au titre de la location financière de l'autocommutateur.

La fin de cette location financière est le 01/07/2022.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	33 652		1 812			35 464
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 652		1 812			35 464
CORPORELLES						
Terrains	111 692					111 692
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui	33 318					33 318
instal. agencé aménagement	2 888 140		127 095			3 015 235
Instal technique, matériel outillage industriels	707 613		12 743			720 357
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	12 924					12 924
Matériel de bureau, informatique et mobilier	789 949		31 144			821 093
Emballages récupérables et divers	257 958		54 991			312 949
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	61 666		435 317		86 571	410 412
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 863 259		661 291		86 571	5 437 979
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	4 896 911		663 103		86 571	5 473 443

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	27 517	4 719		32 236
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 517	4 719		32 236
CORPORELLES				
Terrains	106 015	2 932		108 947
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	33 318			33 318
instal. agencement aménagement	2 071 350	159 473		2 230 823
Instal technique, matériel outillage industriels	299 012	61 855		360 867
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	2 567	285 557		288 124
Matériel de bureau, mobilier	520 523	(202 765)		317 758
Emballages récupérables et divers	207 728	31 907		239 635
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 240 513	338 959		3 579 472
TOTAL	3 268 030	343 678		3 611 708



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux usagers				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	89 241	15 416	334	104 323	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	89 241	15 416	334	104 323	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes usagers (familles, élèves)	6 978	2 251	6 978	2 251
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 978	2 251	6 978	2 251	
TOTAL GENERAL		96 219	17 667	7 312	106 574
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		17 667	7 312	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds propres				
- Valeur du patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires				
Réserves pour investissements				
Réserves de trésorerie				
Autres réserves	931 270		109 694	821 576
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(109 694)	109 694	225 970	(225 970)
Autres fonds associatifs				
- Apports avec droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisé				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'équipement	212 502	53 000	43 076	222 426
Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amort.				
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires				
Autres subventions d'investissement	(133 644)	43 076	22 242	(112 810)
Droits des propriétaires				
TOTAL	900 434	205 770	400 982	705 222



Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Suivi des subventions d'investissement (Loi falloux)

Date	Désignation	Valeur	Taux	Cumul	Dotation	Cumul	VNC
01/09/2011	LOI FALLOUX 2010	47 409	10%	42 669	4 740	47 409	-
01/09/2012	LOI FALLOUX 2011	30 380	10%	24 304	3 038	27 342	3 038
01/09/2017	LOI FALLOUX 2016	2 637	10%	792	264	1 056	1 581
01/09/2017	LOI FALLOUX 2017	16 800	10%	5 040	1 680	6 720	10 080
01/09/2018	LOI FALLOUX 2018	33 200	10%	9 960	3 320	13 280	19 920
01/09/2019	LOI FALLOUX 2019	39 000	10%	7 800	3 900	11 700	27 300
01/09/2021	LOI FALLOUX 2021	53 000	10%	-	5 300	5 300	47 700
	Compte 131300	222 426		90 565	22 242	112 807	109 619

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Créances usagers (familles, élèves)	9 971	9 971	
	Personnel et organismes sociaux	1 919	1 919	
	Etat et autres collectivités publiques	53 000	53 000	
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés	2 686	2 686	
	Autres créances	23 257	23 257	
	Charges constatées d'avances	80 110	80 110	
	TOTAL DES CREANCES		170 944	170 944
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés	2 686		

		31/08/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	817 419	230 101	393 234	194 084
	Emprunts et dettes financières divers				
	Familles ou élèves avances reçues	8 761	8 761		
	Dettes fournisseurs	417 187	417 187		
	Dettes sociales	55 093	55 093		
	Etat et autres collectivités publiques	24 541	24 541		
	Dettes sur immobilisations				
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés	136 495	136 495		
	Autres dettes	4 500	4 500		
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES		1 464 050	876 732	393 234
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	420 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	140 795			
	Emprunts auprès des confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés	136 495			



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			80 110
Divers		80 110	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			80 110

--



Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2021

Total des produits exceptionnels		35 759
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 517
<i>LIBERALITES RECUES</i>	<i>13 037</i>	
<i>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	<i>480</i>	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		22 242
<i>QUOTE-PART REPRISE SUBVT°</i>	<i>22 242</i>	
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		35 759



Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/08/2021	31/08/2020	%	%	31/08/2021	31/08/2020	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	10 800	10 800	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	10 800	10 800	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	10 800	10 800	100,00	100,00				

